

COMPTE RENDU n°1 du Conseil de Vie Collégienne

Année scolaire 2015 – 2016

Vendredi 02 octobre 2015 – 13h45 à 15h35

MEMBRES DU CVC Présents : *Mmes FISCHER et STRUB (CPE), Mme STRAUB Julie (AE), OGET Romane (6°1), FISCHER Clara (6°2), CAPUTO Killian (5°5), PENNUEN Lucie (5°5), ELIBUYUK Defne (4°2), MAY Jean-Edouard (4°3), BERNAD Marie (3°1), SCHWARTZ Emma (3°1), Mme LUX Gwenaëlle (Présidente du FSE), MM JACKY (Principal-adjoint) et WEIBEL (Principal)*

Le conseil de vie collégienne s'est réuni ce Vendredi 02 octobre 2015 afin d'installer ses membres dans leurs nouvelles fonctions et débattre des modalités de fonctionnement de ce conseil, ainsi que des premiers thèmes proposés par les élèves.

1. Installation et rôle du Conseil de vie collégienne

M. le Principal félicite les membres du CVC pour leur élection et précise leur rôle au sein du collège. Le CVC sera le relai des demandes et revendications des collégiens quant au fonctionnement du collège. Il sera amené à faire des propositions d'amélioration de la vie des collégiens en se basant sur les demandes des élèves eux-mêmes.

2. Fonctionnement du CVC

Pour pouvoir jouer pleinement son rôle, encore faut-il que les membres du CVC soient connus et organisent les modalités de leur communication envers les 720 élèves du collège. Aussi, les points suivants ont-ils été décidés :

- Les membres élus du CVC passeront dans toutes les classes du collège afin de se présenter et de proposer leurs premières idées aux élèves. Les élus du CVC passeront par pair dans les classes correspondant à leur niveau. M. JACKY se chargera d'établir un planning de passage dans les classes.
- **Mardi 06 octobre 2015** : les élèves du CVC se retrouveront pour fabriquer la « Boîte à idées » où les collégiens pourront insérer leurs idées et propositions pour l'amélioration de la vie des collégiens. Cette boîte à idées se situera à la Vie scolaire et sera relevé toutes les semaines par les élèves du CVC.
- **Mercredi 07 octobre 2015 en M4** : Réunion du CVC en salle de réunion pour préparer leur intervention devant les classes.
- Les élèves du CVC tiendront des permanences à intervalle régulier pour que les élèves puissent discuter avec eux de vive voix et transmettre leurs demandes.

- Ils se réuniront régulièrement avec Mme FISCHER, Mme STRUB et M. JACKY pour synthétiser les demandes qui sont formulées par les collégiens et informer les élèves élus au CA pour transmission à cette instance.
- Un groupe CVC sera créé sur ENTEA afin qu'ils puissent échanger en forum sur des idées à mettre en œuvre.
- Le CVC devra proposer, rédiger et établir les règles d'utilisation du Foyer des élèves et les faire respecter avec l'aide de la communauté éducative.
- Les élèves du CVC s'investiront également dans la vie du FSE, qui peut contribuer financièrement à équiper le foyer des élèves en jeux ou autres équipements pour les élèves du collège.

3. Premiers thèmes traités et ébauches de réponses

Je souhaite que l'ouverture du Foyer des élèves et l'instauration de règles de vie soit une des priorités du CVC pour cette année scolaire afin de proposer un espace dédié aux élèves et, si possible, gérer par eux en responsabilité.

❖ **Quels équipements les élèves verraient-ils au foyer des élèves ?**

Un babyfoot a déjà été acheté par le FSE ; il rejoindra le foyer dès qu'il sera ouvert. Les élèves y verraient bien des jeux de société (jeux de cartes, UNO, Rummy, Rami des chiffres, Monopoly, jeux d'échecs, ...). Le FSE pourra contribuer à l'achat de ces équipements, mais les élèves peuvent aussi apporter des jeux qu'ils n'utilisent plus chez eux ou avec lesquels ils souhaitent jouer.

Un deuxième babyfoot devrait être acheté, eu égard au succès potentiel de cet équipement. Mme LUX indique qu'elle peut en obtenir un à prix relativement réduit, mais seulement à partir de mars. Ces équipements sont effectivement très chers neufs (2000€), mais on peut avoir des occasions de bonne facture d'un niveau professionnel et à un prix tout à fait raisonnable. Nous décidons donc d'attendre pour le deuxième babyfoot.

Il va sans dire que ces équipements doivent être respectés si les élèves veulent pouvoir les utiliser longtemps.

❖ **A quel heure ouvrir le foyer des élèves et pour qui ?**

Pas pendant les récréations car il y aurait trop d'élèves pour une salle trop petite. Les flux seraient trop difficiles à gérer et il faut aussi que les élèves sortent prendre l'air.

Le CVC verrait bien la pause méridienne (12h – 13h45) ouverte en priorité aux demi-pensionnaires qui sont sur site, puis pendant les permanences à tous les élèves, mais à tour de rôle (pas plus d'une classe, soit 30 élèves). Cela dépendra également des activités que les élèves voudront y pratiquer (jeux de société, baby, lecture, cinéma). Le foyer sera également équipé d'un vidéoprojecteur fixe pour les besoins

du Collège dans un premier temps (c'est la seule salle suffisamment grande pour accueillir plus de 100 personnes lors des réunions d'information), pour les besoins des élèves qui souhaitent visionner un film et/ou organiser une séance cinéma au Collège, dans un deuxième temps. Dans ce dernier cas, on ne pourra pas pratiquer d'autres activités. Pour la lecture de Bandes dessinées ou autres ouvrages, le CDI reste le meilleur endroit pour pouvoir lire dans le calme et la tranquillité, pour étudier sur des sites éducatifs et interactifs que propose Mme FORTANET. Aussi, n'avons-nous pas proposé d'activités lectures au Foyer, mais des ouvrages peuvent être apportés et lus, bien entendu.

La permanence restera toujours ouverte pour faire les devoirs et accueillir les élèves. Les élèves qui le souhaitent pourront fréquenter le foyer jusqu'en S4 compris.

Les élèves qui ne respecteront ni les autres, ni les règles de vie établies par le CVC, se verront interdire l'accès au foyer. On pourra également privilégier l'accès aux élèves méritants que la Vie scolaire aura repéré.

❖ **Peut-on améliorer la sortie des élèves, éviter les coups de pédales dans les pieds et la cohue à chaque sortie ?**

Le problème est que près de 700 élèves veulent sortir en même temps en S2 ou S3 par l'unique sortie du Collège, qui se révèle trop étroite pour ce flux d'élèves. Les assistants d'éducation sont obligés de filtrer ceux qui sont autorisés à sortir ; ceci pour éviter que certains ne sèchent les cours, pour veiller à ce que ceux qui n'ont pas d'autorisation parentale de sortie restent bien au collège, pour retenir ceux qui « nous doivent des heures de travail » en colle.

De plus, les piétons, les cyclistes et les cyclomotoristes veulent tous sortir en même temps, ce qui génère une cohue et des blessures inutiles chez les élèves, les surveillants et quelque fois des parents. Les élèves suggèrent qu'il y ait plus de surveillants pour gérer la sortie et les autres zones du collège. Je suis tout à fait d'accord, mais je ne décide pas du nombre de surveillants que le collège a le droit de recruter.

Une solution serait de donner la priorité aux piétons d'abord (horaires de bus oblige), puis de laisser sortir les cyclistes et cyclomotoristes 5 minutes plus tard.

❖ **Comment trie-t-on les déchets ?**

Les élèves ne comprennent pas bien la logique du tri des déchets qui est proposé au collège. Nous proposons de faire intervenir des personnes du SIVOM ou du conseil départemental ou de la commune pour une formation au tri des déchets. Cette action pourrait parfaitement entrer dans le cadre du CESC (formation citoyenne).

❖ **Les trajets EPS pour se rendre au Parc des sports sont trop longs. Que peut-on faire ?**

Les professeurs d'EPS m'ont déjà alertés à ce sujet à plusieurs reprises (30 minutes de marche avant de pouvoir débiter une activité sportive et autant au retour). Nous en avons parlé aux responsables du Conseil départemental qui n'étaient pas opposés à financer un transport scolaire entre le collège et le Parc des sports via le RITMO, par exemple. C'est une piste à étudier et à approfondir.

❖ Il n'y a pas suffisamment de place pour jouer dans la cour du collège. Ne peut-on pas installer des petits buts de Handball ou un panneau de basket ?

Seules deux tables de ping-pong permettent une activité distrayante pour l'instant. Les élèves verraient bien des petits buts de handball ou un panneau de basket dans la cour pour pouvoir jouer.

Il n'y aurait plus suffisamment de place pour les 710 autres élèves qui ne pourront pas jouer au Hand ou au football, sans compter les problèmes de sécurité que poserait la sécurisation de ces installations. Pour agrandir la cour, j'envisage sérieusement d'en faire retirer les deux grands bacs à fleur pour y installer des bancs supplémentaires. Mais je ne vois pas vraiment d'autres solutions pour agrandir l'espace de détente des élèves pendant les récréations.

Le CVC se réunira prochainement avec Mmes FISCHER et STRUB et M. JACKY pour affiner leurs prochaines interventions et leur organisation dans la communication avec les autres élèves du collège.

S. WEIBEL
Principal